

# MARCHE A PROCÉDURE ADAPTEE FOURNITURES

## Dossier simplifié de consultation des entreprises

### VALANT ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Le présent document est le dossier de consultation, valant contrat et engagement.

Il est composé des points suivants :

- A. Objet du MAPA
- B. Règlement de la consultation
- C. Identification du pouvoir adjudicateur
- D. Identification de l'entreprise
- E. Clauses administratives particulières
- F. Annexe technique
- G. Annexe financière
- H. Attestations sur l'honneur
- I. Signature de l'entreprise
- J. Signature du pouvoir adjudicateur si l'offre du candidat est retenue
- K. Notification du marché

#### **A. OBJET DU MARCHE**

##### **Objet du marché :**

Appel d'offres relatif à :

- l'achat d'un tracteur chargeur ;
  - la formation du personnel à la mise en route de ce dernier
- pour l'Etablissement Public Local d'Enseignement et Formations Professionnelles Agricoles de Castelnaudary dont les caractéristiques et les lieux d'installations sont précisés au paragraphe E.

##### **Liste des lots :**

Lot unique : 1 tracteur chargeur

#### **B. REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

##### **B1 – Documents à fournir par le candidat**

- Le présent document signé avec son annexe financière complétée ;
- Un mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour la réalisation des prestations (installation sur le site, garantie sur site pièces, main d'oeuvre et déplacement, maintenance, formation, etc...) ;
- A ces documents pourra être joint tout autre document technique et/ou explicatif jugé utile par le candidat à la compréhension de son offre.

## **B2 – Réception des plis**

Les pièces constitutives, sont à transmettre dans une enveloppe unique.

Les plis, enregistrés par ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date limite et heure limite de réception des offres fixée au : **28 Mai 2019 avant 17 heures.**

Les plis sont acheminés sous la seule responsabilité des candidats. Ces derniers sont seuls responsables du moyen d'acheminement choisi et du respect de la date de dépôt. Les offres qui parviendraient après la date et l'heure-limite, ainsi que celles parvenant non cachetées, ne seront pas acceptées.

Les mentions « **NE PAS OUVRIR** » et « **MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE – ACHAT TRACTEUR CHARGEUR** » seront inscrites sur l'enveloppe.

L'enveloppe doit être remise à l'adresse suivante :

**EPLEFPA DE CASTELNAUDARY**

**935 AVENUE LAENNEC**

**BP 1101**

**11491 CASTELNAUDARY CEDEX**

- soit par lettre recommandée avec accusé de réception,
- soit par remise contre récépissé, du lundi au vendredi, hors jours fériés ou chômés, entre 09h00 et 12h00 et entre 14h00 et 17H00,
- ou par tout autre moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception et d'en garantir la confidentialité.

## **B3 – Critères de jugement des offres**

Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur.

Les critères d'attribution du marché sont pondérés comme suit :

- Le prix des prestations jugé au travers de l'annexe financière 40 %
- La valeur technique des services 60%.

## **B4 – Durée de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **B5 – Négociation**

Le pouvoir adjudicateur procédera s'il le juge nécessaire à une négociation avec le ou les candidats ayant remis les offres jugées les plus intéressantes, suite au premier classement établi par application des critères pondérés énoncés.

La négociation est engagée librement avec le ou les candidats sélectionnés. La négociation est conduite dans le respect du principe de l'égalité de traitement de tous les candidats. Elle portera sur tous les éléments de l'offre, notamment sur les précisions techniques du candidat afin d'optimiser l'offre financière.

L'offre finale sera jugée selon les mêmes critères du présent règlement. Le classement final sera établi sur cette base.

Elle pourra prendre la forme d'échanges écrits et/ou d'entretiens avec le ou les candidats retenu(s) par le Pouvoir Adjudicateur.

En cas d'échange écrit, les candidats devront impérativement répondre dans les conditions de forme et de délai indiqués dans le mail.

En cas de rencontre avec les candidats, une convocation sera transmise aux candidats en amont de l'entretien de négociation.

A l'issue des négociations, les candidats remettront alors leur offre finale dans le délai maximal indiqué lors des échanges. Cette date de remise des offres finales sera identique pour tous les candidats.

## **B. Identification du pouvoir adjudicateur**

- **CENTRE/SERVICE :**  
**E.P.L.E.F.P.A CASTELNAUDARY–EXPLOITATION DOMAINE SAINT JEAN DE L'ORANGERIE**
- **Nom, prénom, qualité du signataire du marché :**  
**NICOLAS BASTIE**
- **Adresse, téléphone, courriel :**  
**EPLEFPA DE CASTELNAUDARY**  
**935 AVENUE LAENNEC**  
**BP 1101**  
**11491 CASTELNAUDARY CEDEX**  
**Tél : 04 68 94 59 00**  
[epl.castelnaudary@educagri.fr](mailto:epl.castelnaudary@educagri.fr)
- **Contact pour obtenir des informations techniques :**  
**QUENTIN SARTER (06-70-48-37-21)**
- **Service et adresse pour l'envoi des factures :**  
**EPLEFPA DE CASTELNAUDARY**  
**935 AVENUE LAENNEC**  
**BP 1101**  
**11491 CASTELNAUDARY CEDEX**

## **D. Identification de l'entreprise répondant au marché**

- **Nom de l'entreprise et nom du représentant identifié :**
- **Adresse, téléphone, courriel :**
- **SIRET**
- **Coordonnées bancaires (joindre RIB) :**

## **E. CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES**

### **E1 – Procédure du marché**

Ce marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics. Les variantes sont autorisées.

Le présent marché sera conclu avec un titulaire unique.

Le présent marché est un marché à prix unitaire.

### **E2 – Durée**

Le présent achat s'effectuera en une fois.

### **E3 – Conditions d'exécution ou de livraison**

#### 1. Livraison

Le tracteur chargeur sera livré sur le site de l'EPLEFPA de Castelnaudary, Exploitation Domaine Saint Jean de l'Orangerie par le titulaire du marché gratuitement.

L'opérateur économique s'engage à fournir toute la documentation, rédigée en langue française, nécessaire à son utilisation et à un fonctionnement correct du matériel et à sa maintenance.

#### 2. Délai de livraison

Sous réserve de la mise à disposition des locaux par la personne publique, la livraison interviendra dans le délai qui est fixé à l'acte d'engagement.

### **E4 - Prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales et autres frappant obligatoirement les fournitures ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage et au transport jusqu'au lieu de livraison.

La livraison et la mise en service du véhicule et de ces équipements, ainsi que toute sujétion liée à l'exécution de la prestation s'entendent pour une réalisation conforme aux prescriptions contenues dans le présent document.

### **E5 – Forme des prix et variation des prix**

#### 1. Prix de l'achat :

Le prix est ferme quelque soit la date de mise en service. Il donnera lieu à une facturation unique.

### **E6 – Avances (article 87 du code des marchés publics)**

Sans objet

### **E7– Pénalités**

#### 1. Délai de livraison

Le délai contractuel d'exécution est celui de la livraison. Par dérogation, la prolongation éventuelle du délai d'exécution est accordée par l'émetteur du bon de commande ou son mandataire habilité en lieu et place du Pouvoir adjudicateur.

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait de l'opérateur économique, celui-ci encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées selon un montant forfaitaire : 150€ par jour calendaire.

#### 2. Délai d'intervention

Sans objet.

## **E8 – Assurances**

Le titulaire doit justifier, avant tout commencement d'exécution du présent marché, et pour la durée de celui-ci, qu'il a souscrit une (des) police(s) d'assurance couvrant sa responsabilité, ainsi que celle de ses commettants ou préposés, à l'égard du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander, sans qu'aucun supplément de prix ne puisse être demandé, la souscription de garanties complémentaires s'il lui apparaissait que les risques couverts par la (les) police(s) sont insuffisant(s).

## **E9 – Résiliation**

En cas de résiliation prononcée pour faute du titulaire, le marché pourra être exécuté aux frais et risques de celui-ci. La résiliation peut être prononcée si les garanties complémentaires exigées au titre des capacités (paragraphe E3) ou des assurances (E8) ne sont pas honorées. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'appliquer une réfaction sur le prix si les prestations fournies par le titulaire s'avèrent notoirement insuffisantes au regard des axes et objectifs fixés. Il en est de même si la réalisation effective de la prestation, telle que décrite dans le paragraphe G, n'a pas donné lieu à satisfaction.

## **E10 – Règlement des litiges**

En cas de contentieux né de l'attribution ou de l'exécution du marché, le juge du tribunal administratif, territorialement compétent, est saisi du litige juridictionnel.

## **E11 – Règlement des prestations**

La demande de paiement est adressée au pouvoir adjudicateur à l'adresse figurant au paragraphe C.

Le titulaire peut adresser ses demandes de paiement sous forme dématérialisée sur la plateforme de la personne publique.

La demande de paiement porte, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le détail de la facturation
- les références et date de notification du marché
- les références et la date du bon de commande éventuel
- les nom et adresse du créancier ;
- le numéro de son compte bancaire;
- le prix total HT et le prix total TTC, le cas échéant en tenant compte des variations de prix et des pénalités applicables ;

## **E12 – Délai de paiement**

Le délai global de paiement ne peut excéder les délais règlementaires. Celui-ci court à compter de la remise de la demande de paiement par le titulaire au pouvoir adjudicateur.

## **F. ANNEXE TECHNIQUE**

**ACHAT D'UN TRACTEUR CHARGEUR REpondant OBLIGATOIREMENT AUX  
CRITERES TECHNIQUES INSCRITS EN F1 ET F2 :**

### **F1 – MOTORISATION**

- **Entre 140 et 160 chevaux.**

### **F2 – EQUIPEMENTS ET OPTIONS**

- **Chargeur**
- **Relevage avant**
- **Climatisation**
- **Circuit hydraulique minimum 110 litres**
- **Pneumatiques 480 mm à l'avant 580 à l'arrière**
- **Minimum 4 distributeurs hydrauliques**
- **Freinage pneumatique**
- **Pont avant suspendu**
- **Cabine suspendue**
- **Prise de force 4 régimes**
- **Chape d'attelage**
- **Barre oscillante à broche**
- **Commande du chargeur intégrée à l'accouoir**
- **Motorisation 6 cylindres**
- **3<sup>ième</sup> fonction hydraulique sur le chargeur**
- **Siège passager**
- **Jeu de masse pour l'avant**
- **Toit vitré**

### F3 – SERVICES

Afin d'apprécier la valeur technique des services, l'opérateur économique devra présenter une offre aussi précise que possible sur les points suivants :

SERVICE	DEMANDE ACHETEUR	REPONSE OPERATEUR ECONOMIQUE
<b>1° Délais de livraison</b>	Délai le plus court possible (à apprécier avec le 2°)	
<b>2° Mise à disposition d'un équipement équivalent pendant la durée de livraison</b>	Equipement immédiatement disponible et livré au jour de la notification du marché	
<b>3° Durée de garantie</b>	Minimum 2 ans	
<b>4° Proposition de reprise de l'ancien matériel</b>	Offre économiquement la plus avantageuse ( <u>Prendre contact avec M.SARTER</u> pour informations sur l'ancien matériel)	
<b>5° Service après-vente</b>	Disponibilité horaire / réactivité d'intervention / prêt de véhicule de remplacement ...	
<b>6° Mise en route du matériel par un technicien</b>	Mise en route du matériel la plus complète possible par un technicien compétent à la date de livraison de l'équipement	

## G. ANNEXE FINANCIERE

PRIX HT	TVA	PRIX TTC

## H. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**Au stade de sa candidature, le candidat s'engage sur l'honneur à présenter :**

- les capacités nécessaires à l'exécution du marché (professionnelles, techniques et financières, assurances ...). Les capacités doivent être en lien et adaptées à l'objet du marché.
- ne pas faire l'objet de l'interdiction de soumissionner aux marchés publics (article 43 du CMP).

Les capacités pré-citées et attestées sur l'honneur ainsi que la vérification des obligations sociales et fiscales du candidat seront vérifiées par le pouvoir adjudicateur avant notification au seul lauréat.

## I. SIGNATURE DU MARCHE PAR L'ENTREPRISE

Après avoir pris connaissance des conditions administratives et des exigences techniques, j'accepte et m'engage, sur la base de mon offre à exécuter les prestations demandées et à livrer les fournitures demandées aux prix indiqués ci-dessus ;

NOM, PRENOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE (*)	LIEU ET DATE	SIGNATURE

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



## **J. SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**La présente offre est acceptée.**

A : ....., le .....

Signature (*Représentant du pouvoir adjudicateur à signer le marché*)

## **K. NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE**

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent marché »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :  
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché)